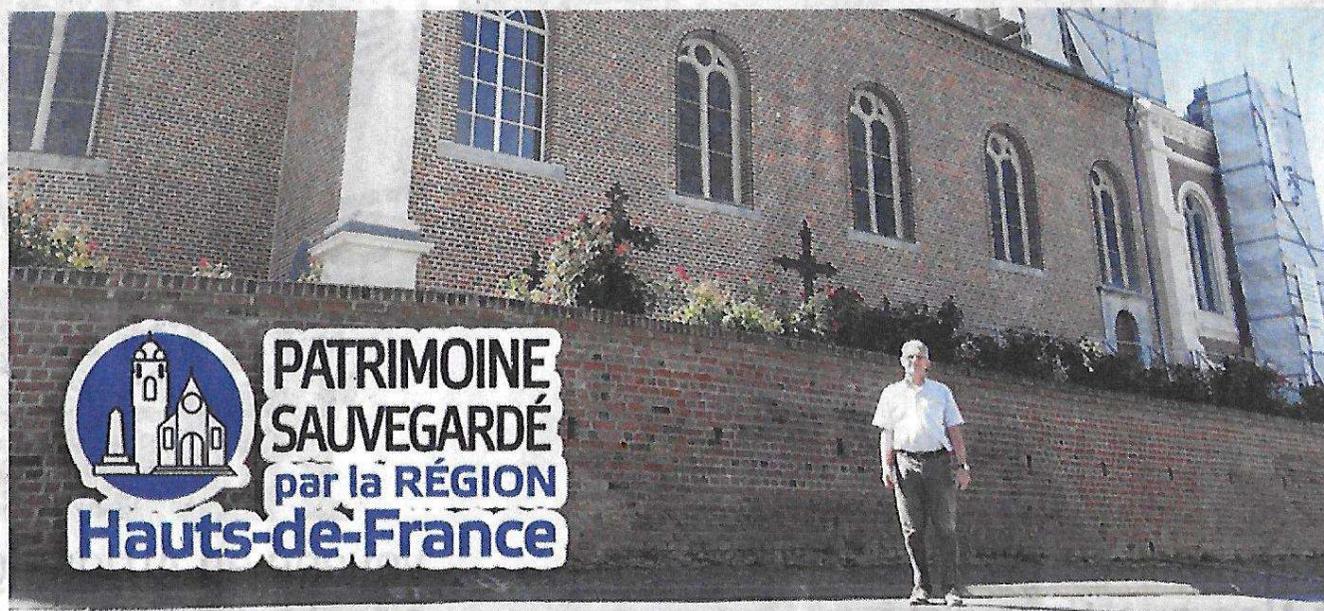


LA FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-RÉMY

La fin des travaux est prévue début 2020

ROMBIES L'échafaudage est impressionnant ! Il recouvre entièrement la façade de l'église Saint-Rémy. Après la partie arrière de l'édifice, c'est à l'entrée du monument de bénéficier d'une belle restauration.

En 2016, l'église Saint-Rémy - érigée au XI^{ème} siècle - était déjà en travaux. Toute la partie arrière de l'édifice, son chœur et sa nef avaient été restaurés. La Municipalité en avait profité pour mettre en conformité l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Désormais, c'est donc au tour de la superbe façade de jouir d'une bonne réfection qui fut le fruit du travail d'un célèbre architecte lillois : Charles Leroy. C'est en 1876 qu'il construisit le clocher et la travée néogothique de l'église. Un subtil mélange de la brique et de la pierre. Il faudra d'ailleurs 72 m² de pierres blanches pour remplacer celles endommagées par les effets du temps. La restauration de la façade - à l'identique - a débuté le 1^{er} septembre 2018, sous la houlette de François Bismar, l'architecte qui travaille aussi sur la basilique Notre-Dame du Saint-Cordon, à Valenciennes. La toiture du clocher est d'ors et déjà terminée. Quatre horloges seront ajoutées au sommet de l'édifice. Le coq a été remplacé et un maître verrier va se charger de restaurer la jolie rosace endommagée. A l'intérieur, l'église Saint-Rémy est plutôt en bon état. Pendant les travaux, elle reste accessible aux paroissiens et visiteurs. La réfection de la façade de l'église



« Je vais laisser la rénovation de la toiture à mon successeur », précise Guy Huart qui ne souhaite pas briguer de 4^{ème} mandat.

représente un coût total de 800 000 €. La commune a bénéficié de plusieurs subventions : la dotation de l'État pour les territoires ruraux (DETR) - 135 000 € ; la Région - 125 000 € ; le Département - 200 000 € ; et Valenciennes métropole

- 100 000 €. « On s'est également lancé dans le mécénat populaire avec la Fondation du patrimoine », précise le maire de Rombies-et-Marchipont Guy Huart. On demande à la population et aux entreprises de nous aider via des dons spontanés en

Mairie ou sur internet (www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise/saint-remy-de-rombies). » Des dons déductibles d'impôts jusqu'à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises. P. B.